



COMMUNIQUE CONCOURS NATIONAUX D'ENTREE AUX CYCLES DE FORMATION D'INGENIEURS SESSION 2016

Il est ouvert au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, au titre de l'année universitaire 2016-2017, quatre (04) concours nationaux d'entrée aux cycles de formation d'ingénieurs en **Mathématiques et Physique (M-P)**, en **Physique et Chimie (P-C)**, en **Technologie (T)** et en **Biologie et Géologie (B-G)**.

I/ Conditions d'inscription :

Sont autorisés à participer à l'un des concours nationaux d'entrée aux cycles de formation d'ingénieurs:

- (1) Les étudiants ayant accompli un cycle préparatoire d'entrée aux établissements de formation d'ingénieurs au sein des établissements d'enseignement supérieur publiques ou privés et répondant à l'une des conditions suivantes :
 - 1-a) Avoir suivi régulièrement les enseignements de deuxième année d'un cycle préparatoire tunisien au cours de l'année universitaire 2015-2016, n'ayant pas redoublé plus qu'une seule fois et être présenté par l'établissement d'origine.
 - 1-b) Avoir suivi régulièrement les enseignements de deuxième année d'un cycle préparatoire étranger au cours de l'année universitaire 2015-2016.
 - 1-c) Avoir accompli la deuxième année d'un cycle préparatoire et être présenté par leur établissement d'origine dans la même spécialité au titre de l'une des deux années qui précèdent l'année universitaire 2015-2016, à l'exclusion de ceux ayant réussi à un concours précédent et ayant confirmé, dans les délais, leur admission dans l'une des institutions de formation d'ingénieurs.
- (2) Les étudiants méritants ayant suivi régulièrement les enseignements de deuxième année du diplôme national de licence du système "LMD" dans les mentions des sciences et techniques au cours de l'année universitaire 2015-2016, n'ayant pas redoublé au cours de leurs études universitaires et qui sont présentés par leur établissement d'origine.



Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et
de la Recherche Scientifique

Chiheb BOUDEN

II/ Liste des pièces à fournir :

<p>Pour les candidats répondant aux conditions d'inscription</p> <p>(1-a) citées ci-dessus</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Une fiche de candidature à télécharger du site web du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (www.mes.tn) et du site web des concours nationaux (www.cningénieur.rnu.tn) dûment remplie et signée par le candidat ;2. Une photocopie de la carte d'identité nationale ou une photocopie de la carte de séjour pour les candidats étrangers ;3. Une copie conforme à l'originale de l'attestation du baccalauréat ou de la décision de son équivalence pour les candidats titulaires d'un baccalauréat étranger ;4. Deux enveloppes affranchies au tarif des lettres recommandées, portant l'adresse complète du candidat et un reçu de dépôt d'un envoi recommandé pré-rempli ;5. Le récépissé d'un mandat libellé au nom de l'agent comptable de l'ENIT (ccp n° 617-48 Tunis) d'un montant de VINGT (20) DINARS ;6. Une copie conforme à l'originale de l'attestation de réussite en première année du cycle préparatoire pour les étudiants présentés par les établissements privés ;7. Un certificat d'inscription en deuxième année du cycle préparatoire pour les étudiants présentés par les établissements privés ;8. Une autorisation délivrée par la direction générale de la coopération internationale pour les étudiants étrangers présentés par les établissements privés.
<p>Pour les candidats répondant aux conditions d'inscription</p> <p>(1-b) citées ci-dessus</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Une fiche de candidature à télécharger du site web du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (www.mes.tn) et du site web des concours nationaux (www.cningénieur.rnu.tn) dûment remplie et signée par le candidat ;2. Une photocopie de la carte d'identité nationale ou du passeport ;3. Une copie conforme à l'originale de l'attestation du baccalauréat ou de la décision de son équivalence, pour les candidats titulaires d'un baccalauréat étranger ;4. Deux enveloppes affranchies au tarif des lettres recommandées, portant l'adresse complète du candidat et un reçu de dépôt d'un envoi recommandé pré-rempli ;5. Le récépissé d'un mandat libellé au nom de l'agent comptable de l'ENIT (ccp n° 617-48 Tunis) d'un montant de SOIXANTE (60) DINARS ;6. Une copie conforme à l'originale de l'attestation de réussite en première année du cycle préparatoire ;7. Une attestation de présence délivrée par l'établissement d'origine du candidat datée d'un mois au plus à la date de dépôt du dossier de candidature, certifiant que le candidat suit régulièrement les enseignements de deuxième année de l'année universitaire en cours.



<p>Pour les candidats répondant aux conditions d'inscription</p> <p>(1-c) citées ci-dessus</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une fiche de candidature à télécharger du site web du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (www.mes.tn) et du site web des concours nationaux (www.cningénieur.rnu.tn) dûment remplie et signée par le candidat ; 2. Une photocopie de la carte d'identité nationale ou une photocopie de la carte de séjour pour les candidats étrangers ; 3. Une copie conforme à l'originale de l'attestation du baccalauréat ou de la décision de son équivalence, pour les candidats titulaires d'un baccalauréat étranger ; 4. Deux enveloppes affranchies au tarif des lettres recommandées, portant l'adresse complète du candidat et un reçu de dépôt d'un envoi recommandé pré-rempli; 5. Le récépissé d'un mandat libellé au nom de l'agent comptable de l'ENIT (ccp n° 617-48 Tunis) d'un montant de SOIXANTE (60) DINARS ; 6. Une copie conforme à l'originale de l'attestation de réussite en première année du cycle préparatoire ; 7. Un certificat d'inscription en deuxième année du cycle préparatoire ; 8. Des copies conformes aux originaux des relevés de notes trimestriels de la deuxième année du cycle préparatoire.
<p>Pour les candidats répondant aux conditions d'inscription</p> <p>(2) citées ci-dessus</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une fiche de candidature à télécharger du site web du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (www.mes.tn) et du site web des concours nationaux (www.cningénieur.rnu.tn) dûment remplie et signée par le candidat ; 2. Une photocopie de la carte d'identité nationale ou une photocopie de la carte de séjour pour les candidats étrangers ; 3. Une copie conforme à l'originale de l'attestation du baccalauréat ou de la décision de son équivalence, pour les candidats titulaires d'un baccalauréat étranger ; 4. Deux enveloppes affranchies au tarif des lettres recommandées, portant l'adresse complète du candidat et un reçu de dépôt d'un envoi recommandé pré-rempli; 5. Le récépissé d'un mandat libellé au nom de l'agent comptable de l'ENIT (ccp n° 617-48 Tunis) d'un montant de SOIXANTE (60) DINARS ; 6. Une copie conforme à l'originale de l'attestation de réussite en première année ; 7. Un certificat d'inscription en deuxième année ; 8. Une copie conforme à l'original du relevé des notes de la première année.

III/ Les dossiers de candidature doivent parvenir obligatoirement :

- Aux établissements d'origine pour les candidats répondant aux conditions d'inscription (1-a) ou (2).
- Par voie postale recommandée dans **une enveloppe de grand format** à la **Direction Générale des Etudes Technologiques**, (Rue de Jérusalem, 2098 Radés Médina), pour les candidats répondant aux conditions d'inscription (1-b) ou (1-c).

Dans la partie adresse de l'enveloppe extérieure, indiquer le nom et le prénom du candidat ainsi que le type de concours comme le modèle ci-dessous.

Concours nationaux d'entrée aux cycles de formation d'ingénieurs session 2016,
 Nom : Prénom : Type de concours :

Direction Générale des Etudes Technologiques

Rue de Jérusalem, 2098 Radés Médina



Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et
de la Recherche Scientifique

Chiheb BOUDEN

IV/ Les délais de dépôt des dossiers de candidature :

- La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au vendredi 15 avril 2016 pour tous les candidats.

Tout dossier incomplet ou parvenu après la date limite de dépôt sera rejeté en se référant à :

- la date d'enregistrement de la candidature à l'établissement d'origine pour les candidats répondant aux conditions d'inscription (1-a) et présentés par les établissements d'enseignement supérieur publiques.
- la date d'enregistrement au bureau d'ordre du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour les candidats répondant aux conditions d'inscription (1-a) et présentés par les établissements d'enseignement supérieur privés.
- le cachet de la poste faisant foi pour les candidats répondant aux conditions d'inscription (1-b) et(1-c)
- la date d'enregistrement au bureau d'ordre de la Direction Générale des Etudes Technologiques pour les candidats répondant aux conditions d'inscription(2)

V/ Calendrier des épreuves :

Les épreuves des quatre concours sont fixées conformément au calendrier ci-après :

Jour	Heure (tunisienne) du début des épreuves	Concours Mathématiques et Physique (M-P)		Concours Physique et Chimie (P-C)		Concours Technologie (T)		Concours Biologie et Géologie (B-G)	
		Epreuve	Durée	Epreuve	Durée	Epreuve	Durée	Epreuve	Durée
Jeudi 26 mai 2016	8h	Mathématiques I	4h	Mathématiques	4h	Mathématiques	4h	Mathématiques	3h
	14h	Anglais	2h	Anglais	2h	Anglais	2h	Anglais	2h
Vendredi 27 mai 2016	8h	Chimie	2h	Chimie	3h	Chimie	2h	Chimie	3h
	14h	Informatique	2h	Informatique	2h	Informatique	2h	Informatique	2h
Lundi 30 mai 2016	8h	Physique	4h	Physique	4h	Physique	4h	Physique	3h
	14h	Français	2h	Français	2h	Français	2h	Français	2h
Mardi 31 mai 2016	8h	Sciences et techniques de l'ingénieur	3h	Sciences et techniques de l'ingénieur	3h	Sciences et techniques de l'ingénieur	5h	Biochimie, Biologie cellulaire et Génétique	2h
	12h	-	-	-	-	-	-	Biologie végétale, Botanique et Physiologie végétale	2h
Mercredi 1 Juin 2016	8h	Mathématiques II	3h	-	-	-	-	Biologie animale, Zoologie et Physiologie animale	2h
	12h	-	-	-	-	-	-	Géologie	2h



Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Chiheb BOUDEN

VI/ Centres d'examens :

Les examens se déroulent dans les centres suivants :

	Centre	Adresse
1	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur de Tunis	2, Rue JawaherLel Nehru, 1089 Mont Fleury - Tunis
2	Institut Préparatoire aux Etudes Scientifiques et Techniques	B.P. 51, 2070 La Marsa
3	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur d'El Manar	Campus Universitaire d'El Manar, B.P. 244, 2092 El Manar II
4	Faculté des Sciences de Tunis	Campus Universitaire, 2092 Tunis El Manar
5	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur de Bizerte	7021 Zarzouna
6	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur de Nabeul	El M'razka, 8000 Nabeul
7	Institut Supérieur des Etudes Préparatoires en Biologie et Géologie deSoukra	49 Avenue 13 Août Chotrana 2 Sokra 2036
8	Institut Supérieur des Technologies Médicales de Tunis	9 Rue docteur Zouhaier Essafi 1006 Tunis
9	Ecole supérieure des Sciences et Technologie de Hammame Sousse	Rue Lamine el Abassi 4011 Hammame Sousse
10	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur de Kairouan	Avenue Asad Ibn El Fourat 3100 Kairouan
11	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur de Monastir	Rue Ibn El Jazzer, 5019 Monastir
12	Faculté des Sciences de Monastir	Avenue de L'Environnement 5000 Monastir
13	Institut Supérieur des Sciences Appliquées et de Technologie de Mahdia	Sidi Massaoud 5111 Hiboun el Mahdia
14	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur de Sfax	Route de Menzel Shaker, km 0.5, BP 1172 Sfax 3018
15	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur de Gafsa	Sidi Ahmed Zarrouk 2112 Gafsa
16	Faculté des Sciences de Sfax	Route de Soukra, Km 3.5 B.P. 1171 Sfax 3018
17	Institut Supérieur des Sciences Appliquées et de Technologie de Gabès	Route de Médenine, 6072 Zrig Gabès
18	Centre de Paris (Mission Universitaire et Educative)	9, Rue Montéra, 75012 Paris

VII/ Les programmes des épreuves :

Les épreuves des quatre (4) concours portent sur les programmes définis par l'arrêté des Ministres de l'Enseignement Supérieur, des Technologies de la Communication et de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques du 21 Février 2005, fixant les programmes des épreuves des concours nationaux d'entrée aux cycles de formation d'ingénieurs.

VIII/ Places ouvertes :

Le nombre de places ouvertes par concours et par établissement sera communiqué ultérieurement.



Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et
de la Recherche Scientifique

Chiheb BOUDEN